



XII^e SOMMET
DE LA FRANCOPHONIE
Ville de Québec · 2008



**NOTE D'INFORMATION
DESTINÉE AUX
REPRÉSENTANTS DES MÉDIAS**



TABLE DES MATIÈRES

SECTION MÉDIAS

1. ARRIVÉE.....	3
1.1. VISA	3
1.2. IMPORTATIONS TEMPORAIRES ET ARTICLES EXEMPTS DE DROITS	3
1.3. IMPORTATION TEMPORAIRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES.....	3
1.4. ASSURANCE MALADIE	4
1.5. TRANSPORT DURANT LE SOMMET	4
1.6. BAGAGES	4
2. ACCRÉDITATION	5
3. HÉBERGEMENT	6
4. SERVICES AUX MÉDIAS.....	6
4.1. CENTRE DE PRESSE.....	6
4.1.1. Comptoir d'information et agents de liaison médias.....	6
4.1.2. Aire de documentation officielle.....	6
4.1.3. Diffuseur hôte.....	6
4.1.4. Photographe hôte et média.....	9
4.1.5. Groupes restreints (« pools »).....	10
4.1.6. Salles de conférence de presse	10
4.2. SITE INTERNET ET FIL D'INFORMATION	10

1. ARRIVÉE

Les représentants des médias devront assumer leurs frais de transport pour se rendre à Québec ainsi que leurs frais de séjour. La ville de Québec est desservie par plusieurs transporteurs aériens. Des informations sont disponibles à l'adresse www.aeroportdequebec.com/Html/fr-ca/Transporteursaeriens.shtml.

1.1. Visa

Tous les individus désirant entrer au Canada doivent être titulaires d'un passeport valide. Il est hautement recommandé de vérifier la nécessité de se munir d'un visa d'entrée auprès de l'ambassade canadienne accréditée par le pays d'origine. Cette démarche doit être effectuée au minimum six semaines avant l'arrivée au Canada. À cet effet, des informations utiles sont fournies à l'adresse www.cic.gc.ca/francais/information/bureaux/missions.asp.

1.2. Importations temporaires et articles exempts de droits

En tant que visiteurs au Canada, les représentants des médias peuvent apporter dans leurs bagages certains articles pour usage personnel. Ni droits ni taxes sur ces articles ne seront payés s'ils sont déclarés à l'arrivée et rapportés au départ du Canada. Des quantités limitées de boissons alcooliques et de produits du tabac sont également autorisées pour usage personnel lors du séjour.

L'importation au Canada de certaines marchandises dont notamment les drogues illicites, les armes à feu, les munitions, les pièces pyrotechniques, la viande et les produits laitiers, les animaux, les plantes et les produits des plantes, les fruits et les légumes frais ainsi que certains produits alimentaires et pharmaceutiques est toutefois interdite. Aucune dérogation ne sera considérée. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites Internet de l'Agence des services frontaliers du Canada :

www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/pub/rc4161-fra.html

www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/forms-formulaires/e311-fra.pdf

Une lettre d'autorisation spécifique aux besoins du Sommet est disponible pour toute organisation désireuse d'importer temporairement du matériel. Pour plus d'information, communiquez avec le Secrétariat d'organisation à l'adresse medias@francophoniequebec2008.gc.ca.

1.3. Importation temporaire d'équipements techniques

Certaines règles s'appliquent pour l'importation temporaire de pièces d'équipement de production, telles les caméras et les unités de montage. Les représentants des médias qui transporteront du matériel technique pour la production de reportages ou d'émissions doivent vérifier les règles d'importation temporaire pour faciliter leur entrée au pays avec leur matériel.

Il est fortement conseillé de posséder une licence ATA/CPD pour l'importation temporaire de pièces d'équipement.

Pour plus de détails, consultez le site de l'Agence des services frontaliers du Canada à

www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/dm-md/d8/d8-1-1-fra.html.

Le site Internet du Centre des congrès de Québec donne également de l'information sur le transport et le dédouanement de matériel. Des informations sur les services de courtier en dédouanement se trouvent à l'adresse

www.convention.qc.ca/tiki-index.php?page=exposants_transport.

1.4. Assurance maladie

Les visiteurs au Canada sont responsables de l'intégralité des coûts reliés à l'utilisation des services de santé. Il est donc essentiel que tous les délégués soient munis d'une assurance maladie personnelle avant leur arrivée au Canada. Les représentants des médias sont invités à s'informer à leur agence de voyage ou à leur ambassade afin d'obtenir les endroits où cette assurance peut être obtenue.

1.5. Transport durant le Sommet

Le transport des représentants des médias sera assuré par un service d'autocars entre l'aéroport international Jean-Lesage de Québec et les hôtels accrédités. Durant le Sommet, des navettes circuleront entre les hôtels accrédités, le centre d'accréditation des médias et le Centre des congrès de Québec (Centre de presse), ainsi que lors des événements spéciaux.

Les représentants des médias qui ont besoin d'autres moyens de transport peuvent porter leur choix sur les véhicules de location, les taxis, les autobus ou les voitures de luxe et de tourisme avec chauffeur. Même si les lois du Québec reconnaissant temporairement les permis de conduire de tous les pays, les agences de location de véhicules exigent que les étrangers soient en possession d'un permis international valide et qu'ils aient plus de 21 ans. Ces agences demandent une carte de crédit pour garantir la location, même si le paiement se fera en espèces. Il est recommandé de se munir d'assurances collision et responsabilité civile lors de la location d'un véhicule.

1.6. Bagages

Les représentants médias seront responsables de la récupération de leurs propres bagages à leur arrivée à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec et de leur transfert dans l'autocar et à l'hôtel.

Les représentants des médias voyageant à bord des vols d'État (privés ou nolisés) doivent apposer les étiquettes jaunes jointes à cet envoi sur leurs bagages afin d'en faciliter l'identification. Les représentants des médias sont responsables de la récupération de leurs bagages à leur arrivée à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec et également lors du transfert dans l'autocar et à l'hôtel.

Pour toute demande d'information ou pour faire parvenir des demandes d'accréditation, veuillez communiquer avec :

M^{mes} Émilie Demers-Tremblay et Mélanie Santerre, agentes d'accréditation aux médias

Centre d'accréditation principal

675, rue St-Amable

Québec (Québec) G1R 2G5 CANADA

Téléphone : 1 418 649-8970

Télécopieur : 1 418 649-8909

accreditation@francophoniequebec2008.gc.ca

2. ACCRÉDITATION

Les journalistes, les opérateurs et les techniciens médias qui désirent couvrir les activités du Sommet doivent obtenir une accréditation portant la mention « Médias ». Pour ce faire, ils doivent remplir le Formulaire d'accréditation des médias à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

www.francophoniequebec2008.gc.ca/fr/pdf/form_accréditation_mediascanadiens.pdf ou
www.francophoniequebec2008.gc.ca/fr/pdf/form_accréditation_mediasinternationaux.pdf.

Pour être accrédités, les représentants des médias doivent être détenteurs d'une carte professionnelle ou présenter une lettre rédigée par un gestionnaire d'une entreprise de presse reconnue confirmant l'affectation. Les représentants de la société civile, les groupes d'intérêts, les employés de l'État, les observateurs et les citoyens ne peuvent être accrédités en tant que représentant des médias. Pour plus de renseignements, consultez la Politique d'accréditation des médias disponible à l'adresse suivante

www.francophoniequebec2008.gc.ca/fr/pdf/politique_accréditation.pdf.

L'accréditation des médias donnera accès au Centre de presse et aux activités de presse. Certains événements ne seront cependant accessibles qu'en couverture restreinte (« pool »).

Le Formulaire d'accréditation des médias doit être retourné au Secrétariat **avant le 25 septembre 2008**. Après cette date, les demandes pourraient être refusées.

Secrétariat d'organisation du XII^e Sommet de la Francophonie

C.P. 430

Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4R5 CANADA

Télécopieur : 1 418 649-8909

Courriel : accreditation@francophoniequebec2008.gc.ca

3. HÉBERGEMENT

Des chambres ont été retenues pour les représentants des médias. Afin de confirmer leur hébergement, ceux-ci doivent remplir le Formulaire de préservation et y indiquer leurs préférences. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Sommet. Les représentants des médias qui souhaitent être regroupés avec les membres d'une même entreprise de presse ou d'un même pays devront le signaler au Secrétariat à l'aide du Formulaire de préservation à www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/form_hebergement_medias.pdf.

4. SERVICES AUX MÉDIAS

4.1. Centre de presse

Le Centre de presse sera ouvert aux représentants des médias et aux délégués accrédités du 16 au 19 octobre 2008. Des postes de travail avec ligne téléphonique et accès Internet s'y trouveront.

Heures d'ouverture du Centre de presse incluant les services du diffuseur hôte :

16 octobre : de 8 h à 22 h
17 octobre : de 6 h à 24 h
18 octobre : de 0 h à 24 h
19 octobre : de 0 h à 20 h

4.1.1. Comptoir d'information et agents de liaison médias

Pour tout besoin, les représentants des médias doivent s'adresser au comptoir d'information situé au Centre de presse ou aux agents de liaison médias qui seront présents à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec ainsi qu'au Centre de presse. Ces agents accompagneront également les représentants des médias dans leurs déplacements sur les sites officiels. Les agents de liaison médias représentent une interface efficace entre les représentants des médias et les responsables des communications des délégations. Ils seront facilement reconnaissables par la veste sans manche grise traversée d'une bande jaune qu'ils porteront.

4.1.2. Aire de documentation officielle

Une aire de documentation, située près du comptoir d'information au Centre de presse, regroupera tous les documents officiels du XII^e Sommet de la Francophonie ainsi que les dossiers de presse des pays et des gouvernements participants.

4.1.3. Diffuseur hôte

En tant que diffuseur hôte du XII^e Sommet de la Francophonie, Dome Productions inc. assurera une couverture audio et vidéo complète de tous les événements officiels du Sommet.

Parmi ces événements, on compte les arrivées à l'aéroport, l'accueil protocolaire, la cérémonie solennelle d'ouverture, les séances publiques des délibérations, les conférences de presse tenues au Centre de presse et la conférence de presse de clôture. Les signaux audio et vidéo de ces événements seront disponibles au Centre de presse.

Sur demande, des services spécifiques seront disponibles aux médias dont :

- Positions debout, plateaux et salles d'interviews;
- Salles de montage TV non linéaire NTSC;
- Salle de montage et studio radio;
- Services de transmission et de copies vidéo;
- Équipe de tournage journalisme électronique (JE).

La liste complète des services du diffuseur hôte et des tarifs associés est disponible à

www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/grille_tarifaire_dh.pdf ou

auprès du diffuseur hôte dans le Centre de presse lors du Sommet.

L'attribution des services sera conditionnelle à leur disponibilité et se fera selon la règle d'ordre d'arrivée. Les représentants des médias doivent remplir le plus tôt possible le questionnaire préparé par le diffuseur hôte pour obtenir les services souhaités durant le Sommet.

Ce questionnaire est disponible à

www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/guest_reserv_dh.doc.

Tous les tarifs sont indiqués en dollars canadiens. Le bureau de réservations du diffuseur hôte accepte la carte VISA, MasterCard ou American Express, les dépôts bancaires, les dollars canadiens et américains.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Service électrique :

Le service électrique nord-américain est d'une tension de 110 volts et d'une fréquence de 60 hertz. Les représentants des médias doivent s'assurer que le matériel qu'ils apporteront au Sommet pourra répondre à ce service électrique. Sinon, ils devront se munir d'un transformateur 220 volts à 110 volts. Comme les fiches d'alimentation du système électrique peuvent différer de celles du matériel apporté, **un adaptateur pouvant s'enficher dans les fiches nord-américaines sera alors requis.**

Service Internet :

Le service Internet sera disponible au Centre de presse par fil sur connecteur RJ45 ainsi que sans fil Wi-Fi. Pour utiliser Internet par fil, les représentants des médias doivent avoir en leur possession le fil de raccord pour relier leur ordinateur à la fiche RJ45. **Ce fil ne sera pas fourni au Centre de presse.**

Service RNIS (ISDN) :

Les connections RNIS au Canada sont d'interface « U », 2 fils. Le fournisseur de service offrira un adaptateur NT1 au coût de 31,55 \$ plus taxes applicables, mais les représentants des médias peuvent apporter l'adaptateur en question.

Le protocole RNIS utilisé par notre fournisseur est le « National ISDN 1 ». Le paramètre de centrale (« switch version ») est NI1. Les protocoles suivants ne sont pas supportés : EURO-RNIS, AT & T-5 ESS, etc. Enfin, les codecs ne sont pas fournis.

Signaux audio et vidéo :

Les signaux audio du diffuseur hôte seront disponibles sur des fiches XLR3. Les signaux vidéo le seront sur fiche BNC en format NTSC. Les représentants des médias doivent apporter les adaptateurs selon le matériel qu'ils utiliseront.

Stationnement et accès au Centre de presse :

Pour du matériel à apporter par camion au Centre de presse, les représentants des médias doivent organiser l'arrivée de ce camion avec la coordonnatrice des installations du Centre de presse, madame Suzanne Théberge, par courriel à suzanne.theberge@francophoniequebec2008.qc.ca ou par téléphone au 1 418 649-5649.

Rappel sur les services du diffuseur hôte :

Le diffuseur hôte offrira des services de tournage et de montage télé et radio aux représentants des médias qui n'auront pas le personnel ou le matériel nécessaire. La liste de services du diffuseur hôte est présentée à www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/grille_tarifaire_dh.pdf.

Utilisation des fréquences radio :

Au Canada, le spectre des fréquences radio et les systèmes de radiocommunication qui y sont associés sont coordonnés par la Direction spectre, technologies de l'information et télécommunications d'Industrie Canada. Voir l'avis d'Industrie Canada à ce sujet à l'adresse www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/avis_participants.pdf.

Afin de s'assurer d'obtenir les droits d'utilisation de leur matériel et pour permettre de planifier l'utilisation des fréquences lors du XII^e Sommet de la Francophonie, les représentants des médias utilisant du matériel sans fil doivent remplir le Formulaire simplifié pour information technique d'Industrie Canada à www.francophoniequebec2008.gc.ca/fr/pdf/form_info_technique.pdf et le faire suivre à l'agent de gestion du spectre. Une copie de ce formulaire doit être envoyée au diffuseur hôte afin de faciliter la coordination des fréquences sur le site du XII^e Sommet de la Francophonie.

M. Alain Bouffard

Agent gestion du spectre

Industrie Canada

1141, route de l'Église, 5^e étage

Québec (Québec) G1V 3W5 CANADA

Téléphone : 1 418 648-7474

Téléphone général : 1 514 496-1797

Télécopieur : 1 418 648-2279

Courriel : spectre.region.quebec@ic.gc.ca

Copie au diffuseur hôte : domediffuseurhote@rogers.com

4.1.4. Photographe hôte et média

Afin de faciliter le déroulement des activités du Sommet tout en permettant aux médias de profiter d'images de qualité, le Secrétariat utilisera les services d'un **photographe hôte qui aura l'exclusivité de la prise d'images pour certains événements officiels**. Celui-ci prendra des photos des événements officiels et des participants du Sommet et les mettra à la disposition des médias, libres de droits. Toutes les photos seront accessibles par l'entremise du site Internet de l'événement.

N.B. : Le photographe hôte ne prendra pas de photos des rencontres bilatérales. La couverture photo de ces entretiens devra être assurée par les photographes officiels des délégations ou par les médias invités par les délégations.

Les photographes (ou caméramans) médias :

- sont des journalistes ou des techniciens;
- ont accès au Centre de presse et à tous ses services;
- participent à la couverture des événements publics et officiels du Sommet selon le principe de couverture restreinte (« pools » médias);
- ont un accès libre au Centre de presse; pour tout autre déplacement dans un lieu sécurisé, ils seront accompagnés.

Par conséquent, les journalistes et les techniciens doivent être accrédités en tant que médias, ce qui leur permettra un meilleur accès à l'événement.

4.1.5. Groupes restreints (« pools »)

Les images de certains événements officiels ne pourront être captées que par des groupes restreints. Une politique sur les groupes restreints ainsi que la liste des groupes sera disponible au comptoir d'information du Centre de presse.

Des surbadges seront exigés pour participer aux groupes restreints autorisés à capter certains événements. Ils ne seront valides que s'ils sont accompagnés de la carte d'accréditation remise aux représentants des médias. Ceux-ci devront toujours être escortés par un agent de liaison médias et un agent de sécurité.

La sélection des groupes restreints sera annoncée au Centre de presse. Il est entendu que, sur demande, les représentants des médias qui reçoivent des cartes de groupes restreints doivent partager leurs images ou leurs photos avec leurs collègues.

4.1.6. Salles de conférence de presse

Le Centre de presse est équipé de trois salles de conférence de presse. Les conférences de presse seront annoncées sur le babillard électronique dans le Centre de presse, sur le fil RSS et sur le site Internet à l'adresse www.francophoniequebec2008.qc.ca.

4.2. Site Internet et fil d'information

Le site Internet constitue un des outils de communication privilégié. Lors du Sommet, les informations suivantes s'y trouveront :

- le programme de chaque journée;
- les changements de dernière minute;
- les communiqués de presse, les discours, les documents officiels;
- les photos en haute définition et libres de droits prises par le photographe hôte;
- plusieurs vidéos des événements officiels, dont certains en direct.

En tout temps, les représentants des médias seront informés des annonces et des changements au programme d'activités du Sommet grâce au fil RSS (inscription possible par le biais du site Internet à l'adresse www.francophoniequebec2008.qc.ca) et au babillard électronique du Centre de presse.